



Syndicat **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s

Et Surveillant(e)s Brigadiers



S.P.S C.D Val de Reuil

MARCHE
OU CRÈVE

Voilà qui résume parfaitement l'ambiance actuelle au CD de Val de Reuil, où malheureusement la situation se dégrade de jour en jour...

Aujourd'hui, notre direction a décidé de venir taper directement dans le porte-monnaie des surveillants en leur infligeant des **trentièmes** si ils ne viennent pas sur des rappels effectués sur des **repos hebdomadaire**.

Alors, surveillantes, surveillants, restez à disposition du service des agents si vous et votre famille souhaitez finir le mois correctement...

Voilà comment la direction a décidé d'agir pour combler le manque d'agents sur l'établissement, mais cette fois-ci en « tapant » directement sur celles et ceux qui sont **encore** présents pour faire tourner l'établissement.

Alors surveillantes, surveillants de Val de Reuil, ne prévoyez rien sur vos repos hebdomadaires, ne faites plus d'enfant car vous ne pourrez plus gérer vos impératifs de vie familiale...

Mais ça, notre directeur et notre responsable du service des agents en ont que faire...

Car bien sur, zéro dialogue pour connaître vos disponibilités... Le service des agents vous impose directement un service que vous puissiez venir ou pas, ce n'est guère leur problème.

MAIS POUR QUI PRENEZ-VOUS LES SURVEILLANT(e)s ?

Nous avons certes des devoirs et des obligations, mais n'oubliez pas non plus que nous avons aussi des **DROITS !** Le SPS de Val de Reuil invite tous les agents victimes de cette **injustice** à faire autant de **recours** qu'il le faudra. Car cette manière de faire est tout simplement **Injuste, scandaleuse** et **malhonnête**.

Tenez, monsieur le directeur, petite question : Savez-vous à combien s'élève en moyenne le nombre de rappels journaliers durant ces dernières semaines ? Et bien, sachez que nous sommes en moyenne à 5 par jour... Bizarre, bizarre, cela correspond peut-être aux 5 agents partis en stage pour la création de l'ESP. Vous qui pourtant, aviez clairement déclaré que le mode de fonctionnement de l'ESP n'impacterait pas le fonctionnement de l'établissement et du service des agents...

LES PROMESSES N'ENGAGENT QUE CEUX QUI LES CROIENT...